



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-00786**

DE : **M. ANGUS (TIMMINS-BAIE JAMES)**

DATE : **LE 20 OCTOBRE 2016**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **HONORABLE CAROLYN BENNETT**

Réponse du ministre des Affaires autochtones et du Nord

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

L'enseignement postsecondaire

TRADUCTION

RÉPONSE

La ministre des Affaires autochtones et du Nord tient à remercier les signataires d'exprimer leurs préoccupations concernant le manque de financement à l'égard du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire (PAENP) et l'accessibilité aux études postsecondaires pour tous les étudiants autochtones.

Enseignement postsecondaire

L'éducation des Premières nations est une priorité du gouvernement dans l'optique d'améliorer les résultats scolaires des élèves du primaire et du secondaire. Le gouvernement s'engage également à collaborer avec les étudiants, les parents, les éducateurs et les groupes autochtones pour déterminer le meilleur moyen de s'assurer que les élèves qui désirent poursuivre des études postsecondaires ont accès aux ressources et aux mesures de soutien dont ils ont besoin.

Le budget de 2016 propose de réaliser des investissements historiques dans l'éducation primaire et secondaire dans les réserves, soit un total de 2,6 milliards de dollars sur cinq ans ainsi que près d'un milliard de dollars dans l'infrastructure de l'éducation.

Le budget de 2016 propose également un ensemble de réformes pour rendre les études postsecondaires plus abordables pour les élèves issus de familles à faible revenu ou à revenu moyen, en faisant en sorte que l'endettement lié aux études soit maîtrisable. Le Programme canadien de bourses aux étudiants a connu une hausse de 50 %, et le Ministère travaille de concert avec les étudiants, les parents, les éducateurs et les groupes autochtones pour améliorer l'accès des élèves autochtones à ces fonds.

Par ailleurs, le gouvernement versera 10 millions de dollars à l'organisme Indspire en 2016-2017 et 2017-2018 afin que des bourses d'études et d'autres bourses soient fournies à des étudiants autochtones. Ce montant s'ajoute aux fonds permanents qu'Indspire reçoit du Ministère chaque année.

La Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones aide les peuples autochtones de toutes les régions du pays à acquérir des compétences axées sur l'emploi et à suivre des cours de formation leur permettant d'obtenir des emplois durables. Il est possible d'améliorer la formation offerte par l'entremise de ce programme dans des domaines qui permettraient aux peuples des Premières Nations de répondre directement aux besoins de leurs collectivités, y compris en ce qui concerne la construction domiciliaire, le traitement des eaux, la garde d'enfants et l'administration locale. Le budget de 2016 propose d'investir 15 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2016-2017, afin de lancer un projet pilote destiné à améliorer la formation en fonction des besoins des collectivités. Les investissements proposés dans le budget de 2016 constituent la première phase d'un processus visant à mettre à jour et à élargir la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones. Au cours de l'année à venir, le gouvernement consultera les intervenants, dont les organisations et les employeurs autochtones, afin de s'employer au renouvellement et à l'élargissement de cette Stratégie.